

# Technicien géomètre-topographe

Avant de commencer les travaux (construction d'une nouvelle route, de lotissements...), il faut prendre des mesures pour implanter ces constructions sur le terrain.

Le ou la technicien-ne géomètre procède à des relevés de terrain en n'omettant aucun détail : niveaux d'altitude, arbres, poteaux télégraphiques, murs... A partir de ces relevés, il-elle établit des plans et des cartes sur ordinateur. Il ou elle utilise les mêmes techniques pour établir le cadastre, le registre public des propriétés. Il ou elle contribue à l'établissement des différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles et participe au mesurage de la superficie. Le ou la technicien-ne géomètre utilise un matériel de haute technicité (tachéomètres électroniques, appareils de relevés robotisés, positionnement par satellite) et des logiciels professionnels dédiés au calcul et au dessin assistés par ordinateur.

Ses activités sont très variées et s'exercent aussi bien sur le terrain qu'en intérieur, au bureau.

## Débouchés

Le ou la titulaire du bac pro Technicien géomètre-topographe peut être recruté-e par un cabinet de géomètres experts, une société de topographie, un bureau d'études techniques, le service technique d'une collectivité (ville, communauté urbaine, département...), une entreprise de bâtiment-travaux publics, une entreprise gestionnaire de réseaux (adduction d'eau, assainissement, électricité...), le secteur de l'environnement (parcs naturels, agences de l'eau).

### Métier accessible :

- Géomètre - topographe

## Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2<sup>de</sup> pro : après la classe de 3<sup>e</sup>.

### Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision

## Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 6 élèves présentés, 6 admis.

## Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
<b>TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES</b>	<b>32 h environ</b>
Accompagnement personnalisé	2 h 30

\* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

## Enseignements professionnels

- **Environnement professionnel** : partenaires (services administratifs et techniques d'Etat, collectivités locales et territoriales, particuliers...), contrats et textes réglementaires, déroulement d'une mission, outils de communication... ;
- **Topographie** : informations géographiques, saisie des données, instruments et méthodes (matériel d'alignement, tachéomètre, levés grâce à l'imagerie numérique...), traitements numériques et graphiques ;
- **Foncier et droit** : bornage, copropriété et cadastre ; le système judiciaire, droit de l'urbanisme, de la construction et des travaux publics... ;
- **Aménagement** : urbanisme, paysage et environnement (contraintes environnementales et paysagères), aménagement foncier agricole... ;
- **Bâtiment et Travaux Publics, génie civil** : intervenants de l'acte de construire, termes techniques, sécurité... ;
- **Mathématiques et sciences physiques appliquées** ;
- **Accessibilité du cadre bâti** : handicaps et exigences réglementaires, adaptabilité des constructions aux personnes handicapées...

## Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

## Examen

### Domaine professionnel

- Epreuve scientifique et technique :
  - mathématiques, coeff. 1,5.
  - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve de technologie : étude et exploitation des données
  - production de documents techniques et juridiques, coeff. 2
  - traitement numérique de données, coeff. 2
  - analyse d'un dossier, coeff.2
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel de production et de communication :
  - présentation d'un dossier d'activité, coeff. 2
  - saisie des données, coeff. 2
  - exploitation des mesures de terrain, coeff. 2
  - économie - gestion, coeff. 1
  - prévention – santé – environnement, coeff. 1

### Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

**Epreuves facultatives** (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Topographie (facultatif pour les apprentis).

## Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

*Par exemple :*

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Géomètre topographe (*hors Picardie*)

## Où se former en Picardie ?

- **En lycée public :**
  - LP Amyot d'Inville, Senlis (60)

**en savoir +**

- [www.onisep.fr/voie-pro](http://www.onisep.fr/voie-pro)
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)

**Consultez les documents\* de l'ONISEP :**

- Guides régionaux « Après la 3<sup>e</sup> », « Après le bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT », « Les bacs pro »,
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

*\* les documents régionaux sont en ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).*

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une conseiller-ère d'orientation-psychologue.**